

20 déc 2024 -15:34

Appartient à [Conseil des ministres du 20 décembre 2024](#)

## Dotation fédérale destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé six projets d'arrêté royal portant attribution pour l'année 2024 d'une dotation fédérale destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police.

Le budget général des dépenses 2024 prévoit, dans le cadre du financement fédéral de la police locale, une dotation de 7.669.288,87 euros destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police.

Le montant est réparti selon les dotations suivantes :

- une dotation pour les zones de police sur le territoire desquelles un établissement pénitentiaire, une maison de détention, un centre médico-légal psychiatrique ou une maison de transition s'est installée après la réforme des polices (949.975,25 euros)
- une dotation pour les zones de police sur le territoire desquelles un centre de détention administrative (centre fermé) est installé (158.784,48 euros)
- une dotation destinée aux zones de police bruxelloises pour le financement de certaines dépenses liées à la sécurité découlant de l'organisation des sommets internationaux à Bruxelles (1.477.420,71 euros)
- une dotation pour les zones de police sur le territoire desquelles un port maritime côtier est installé (206.000 euros)
- une dotation pour la fusion des zones (1.073.569,26 euros)
- une dotation complémentaire à la dotation fédérale de base visant à répartir le montant restant de la ligne de crédit entre les zones de police proportionnellement à la dotation fédérale de base (3.803.539,18 euros)

Les projets sont soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique

Rue de la Loi, 2

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 488 0511

<https://verlinden.belgium.be>

[info@verlinden.belgium.be](mailto:info@verlinden.belgium.be)

Nick Gyselincx

Porte-parole

+32 473 33 30 53

[press@verlinden.belgium.be](mailto:press@verlinden.belgium.be)

Tineke Van Iseghem

Porte-parole

+32 475 44 38 04

[tineke.vaniseghem@verlinden.belgium.be](mailto:tineke.vaniseghem@verlinden.belgium.be)